JEAN-JACQUES LASSERRE, LOÏC HERVÉ, BERNARD DELCROS

«Le groupe UDI-UC mobilisé sur la loi Montagne»

10/11/2016

De nombreux sénateurs appartenant au groupe UDI-UC* et représentant tous les massifs français, se sont réunis aujourd'hui pour investir le projet de loi Montagne.

Le consensus trouvé à l'Assemblée nationale n'est pas satisfaisant. En son état actuel, le texte demeure largement incantatoire et doté d'une faible portée normative.

Il faut prendre des mesures concrètes sur des sujets aussi importants que le tourisme, la couverture numérique des territoires de montagne, l'accès aux services, à l'éducation, les finances, l'agriculture et la forêt.

Sous la houlette de leurs chefs de file sur ce texte, Bernard Delcros, sénateur du Cantal, Loïc Hervé, sénateur de la Haute-Savoie et Jean-Jacques Lasserre, sénateur des Pyrénées-Atlantiques, les sénateurs du groupe UDI-UC comptent peser dans la discussion pour que ce texte devienne un véritable Acte II de la législation montagne.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

* Annick Billon, sénatrice de la Vendée (au titre de l'article 18 qui met en place une dérogation au transfert de la compétence « promotion du tourisme » dans les communes classées comme « station de tourisme » (ou en cours de classement) - Olivier Cigolotti, sénateur de la Haute-Loire - Bernard Delcros, sénateur du Cantal – Jean-Marc Gabouty, sénateur de la Haute-Vienne - Loïc Hervé, sénateur de la Haute-Savoie - Jean-Jacques Lasserre, sénateur des Pyrénées Atlantiques – Anne-Catherine Loisier, sénatrice de la Côte d'Or – Jean-François Longeot, sénateur du Doubs – Jean-Claude Luche, sénateur de l'Aveyron – Pierre Médevielle, sénateur de la Haute-Garonne

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC